



## PRÉFET DE LA MEUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 19/01/2023



### Lutte contre le mal logement : lancement de la plateforme HISTOLOGE en Meuse

La plateforme « **HISTOLOGE** » ouvre en ligne dès à présent dans le département de la Meuse. Ce site internet permet à tous de signaler une situation de mal-logement.

HISTOLOGE, service public gratuit, est un guichet unique dématérialisé de signalement destiné à toute personne confrontée à une situation de mal logement, aussi bien locataires que propriétaires : problèmes de sécurité, de moisissures, présence de nuisibles, absence de chauffage...

La gestion de l'habitat indigne et indécent est une des priorités d'action du préfet de la Meuse. La plateforme de lutte contre l'habitat dégradé (PFLHD), qui existe depuis plus de 10 ans en Meuse, est pilotée par Madame le Préfet et animée par la direction départementale des territoires (DDT) et regroupe plus d'une dizaine de partenaires (Agence Régionale de Santé, Caisse d'Allocations Familiales, Agence D'Information sur le Logement, Conseil Départemental, Mutualité Sociale Agricole, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations, l'Agence Nationale de l'Habitat, la gendarmerie et la police nationale, les parquets de VERDUN et BAR LE DUC...).

Le déploiement de cette plateforme numérique renforce la réponse des services de l'État dans la lutte contre l'habitat dégradé.

HISTOLOGE vient remplacer la fiche de signalement papier et a pour objectifs de faciliter les signalements en les rendant plus accessibles et d'apporter plus de visibilité aux demandeurs dans le suivi de leur dossier.

Enfin, HISTOLOGE facilite la coopération des acteurs de la plateforme en centralisant le traitement et en apportant une réponse personnalisée aux demandeurs.

Pour signaler les problèmes rencontrés dans son logement, il suffit simplement de se rendre sur <https://histologe.beta.gouv.fr> via son ordinateur, smartphone ou tablette et de se laisser guider. En quelques minutes et quelques clics, par le biais de questions précises, l'occupant décrit et évalue le degré de gravité de sa situation. Il reçoit immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi.

Pour vous rendre sur HISTOLOGE, cliquer sur le lien <https://histologe.beta.gouv.fr>

Tél : 03.29.79.93.64 – 06.70.69.05.37

Mél : [ddt-habitatdegrade@meuse.gouv.fr](mailto:ddt-habitatdegrade@meuse.gouv.fr)

Direction Départementale des Territoires de la Meuse

14 rue Antoine Durenne – CS 10501 - 55012 Bar le Duc Cedex